

**FEDERATION ROYALE DES SOCIETES HORTICOLES DE LA  
COMMUNAUTE FRANCAISE**  
Section de Liège

Verlaine, le 2 avril 2018

Secrétaire et Président  
Christiane GIELEN & Désiré GIELEN  
Grand Route, 222  
4537 VERLAINE  
Tél : 04/259 63 38  
Email : desire.gielen@gmail.com

Madame, Monsieur, cher Collègue,

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée générale statutaire des délégués qui aura lieu le samedi 21 avril 2018 à 15 heures précises, au Centre de Formation des Classes Moyennes, rue Château Massart, 70 à 4000 Liège.

C'est avec beaucoup de satisfaction que nous vous retrouverons avec vos amis. Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Cher Collègue, à l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La Secrétaire

Le Président

---

Ordre du jour

- 1- Appel des délégués.
- 2- Lecture du procès-verbal de l'assemblée générale des délégués du 03 mars 2018.
- 3- Lecture du rapport d'activités 2017.
- 4- Examen de la situation financière au 31/12/2017.
- 5- Rapport des vérificateurs et approbation des comptes. Décharge à donner aux administrateurs.
- 6- Budget 2018.
- 7-Correspondance(s).
- 8-Elections statutaires : Les candidatures doivent parvenir chez le Président pour le 15 avril 2018. Le candidat (e) sera présenté par le conseil d'administration, par le comité de trois sections locales ou par 10 délégués effectifs. L'acte de candidature portera les signatures exigées. Sont sortants et non rééligibles: Mme Lisette GILARD, Mr. Joseph MARNETTE. Sont sortants et rééligibles: Mme Christiane PIROTTE, MM. Albert RENSON, Désiré GIELEN, Raymond BOROWIACK, André LEGROS et Michel BRASSEUR.
- 9- Election de 4 vérificateurs en remplacement de : Mr DETHIER et MATTERNE (effectifs Mr GOELF et ROUSSEAU (suppléants).
- 10- Ratification de la cotisation 2018.
- 11- Conférences 2017-2018 - 2019-2020.
- 12- Excursions 2018.
- 13- Communications éventuelles.
- 14- Paiement des frais aux délégués. (Les délégués voudront bien transmettre leur n° de compte à Mr RENSON).

**Rappel** : Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation pour la ou les année(s) précédente(s), pourriez-vous verser le ou les montant(s) 0,05€par membre au compte n° : 240-0610017-85 le plus rapidement possible?

*N'oubliez pas de rentrer la formule F, il est très important que nous puissions la transmettre à la Fédération Communautaire. Elle est disponible sur le site de la Fédération: <http://www.federation-horticole-liege.be/>*

---

***Changement d'adresse : Mr Albert RENSON Avenue des Ardennes, 24/14 4130  
TILFF***